



**Votre rue devient temporairement une rue
réservée au jeu?
Donnez-nous votre avis !**

Madame, Monsieur,

Nous sommes passés chez vous pour vous inviter à signer ce formulaire pour accord mais avons constaté votre absence. Nous vous invitons à le retourner complété avant le à l'adresse suivante :

Nous, habitants dans la rue....., désirons la transformer en espace de jeux. La circulation automobile y sera interdite, sauf pour les riverains, pendant certaines heures afin de réserver l'espace pour le jeu et le délassement des petits et grands. Pendant cette période, les piétons ont la priorité sur tous les autres usagers et seuls les cyclistes et les voitures des riverains ont accès à cette rue ; ces voitures doivent néanmoins rouler au pas. Les riverains sont autorisés à stationner dans la rue mais il est préférable de garer temporairement sa voiture dans les rues adjacentes.

Une rue réservée au jeu est clôturée par des barrières munies de panneaux officiels indiquant la durée de cette activité. Quelques riverains, les « parrains et marraines », en collaboration avec la police, veillent à placer et à enlever chaque jour les barrières.

Une rue ne peut être prise en considération comme espace de jeu que dans la mesure où la fonction essentielle est le logement, qu'il n'y ait pas de passage de transports publics et que la vitesse soit limitée à 50 km/h. Une seconde condition est que la majorité des riverains soit d'accord avec cet aménagement. La commune évalue ces 2 conditions avant de donner son accord.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Les parrains et marraines de la rue réservée au jeu

Enquête réservée aux habitants de la rue réservée au jeu

Etes-vous pour ou contre le projet de réserver votre rue aux jeux pendant une période bien déterminée

POUR, pourquoi.....

CONTRE, pourquoi.....

Nom, Prénom, adresse :